

Sauvegarde et Embellissement de Lyon



BULLETIN DE LIAISON N° 67 - MAI 2001

Association loi 1901. Agréée au titre L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme (Arr. préfectoral du 3 août 1984) - ISSN0750-1144

ÉDITORIAL

SEL, un interlocuteur fidèle des municipalités...

De nombreuses municipalités se mettent en place dans l'ensemble de notre agglomération, parfois avec de profonds changements dans la constitution des équipes, comme à Lyon par exemple.

Nous leur souhaitons la réussite dans leurs actions, en particulier si elles doivent contribuer à faire en sorte que notre cité offre un cadre agréable à vivre et remarquable, que l'on soit fier de montrer, et que nos visiteurs découvrent avec enthousiasme.

SEL s'inscrit, pour six nouvelles années, comme un interlocuteur privilégié de ces municipalités dans le domaine des politiques de sauvegarde et d'enrichissement du patrimoine, de l'aménagement et de l'embellissement du cadre de vie, de la gestion de la trame et de l'espace urbains, ou encore de l'animation qui donne vie à notre environnement.

Notre association ambitionne de rester une force de proposition pertinente (parfois avec impertinence) et reste vigilante.

Nous souhaitons trouver, avec les nouvelles équipes, le dialogue qui permettra le progrès de notre cité.

Jacques BONNARD

L'HOMME DE LA LIBERTÉ EN COUR D'APPEL DES RÉFÉRÉS

**Mercredi 19 septembre 2001
à 13 Heures 30.**

En la Cour d'appel des référés (1), se tiendra l'audience qui examinera l'appel interjeté par la Chaîne Thermale du Soleil, acquéreur de la sculpture de CÉSAR, érigée place Tolozan à Lyon.

À notre requête, le Juge des référés, ordonnait le 23 juin 1999 : <<Faisons interdiction à la CHAÎNE THERMALE DU SOLEIL de procéder à l'enlèvement de la statue "l'Homme de la Liberté" se trouvant place Tolozan à Lyon 1er, tant que l'autorité administrative compétente ne lui aura pas accordé l'autorisation spéciale prévue par l'article 71 de la loi du 07 janvier 1983 modifiée par la loi du 08 janvier 1993, ou ne l'aura pas dispensé d'obtenir cette autorisation...>>

Ordonnance contestée par la Chaîne Thermale du Soleil...

R.M

(1) Palais de Justice à Saint-Jean



Photographie Agence d'Urbanisme extraite de l'ART & LA VILLE DANS L'AGGLOMÉRATION LYONNAISE, édité par l'Agence d'Urbanisme du Grand Lyon. Comité Consultatif d'Urbanisme - Janvier 2001.

- CONFÉRENCE-DÉBAT -
AVEC LE CONSEIL D'ARCHITECTURE,
D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT
- Mardi 19 juin 2001 à 18 heures -
- 6 bis, quai Saint-Vincent - LYON 1^{er} -
Pour de plus amples informations se
reporter au papillon inséré dans ce bulletin.

SOMMAIRE.....page

Éditorial.....	1
Pas très gironde la place des Jacobins.....	2 et 3
Un mobilier de rue réalisé par des Artistes.....	4
Visite des Subsistances... ou d'un espace reconquis.....	5, 6 et 7
Revue de presse (février, mars, avril 2001).....	8

PAS TRÈS GIRONDE LA PLACE DES JACOBINS !

C'est lors du dernier Forum des Associations, à Gerland, qu'au gré des rencontres et des échanges, nous avons été interpellés par une habitante de la Place des Jacobins, qui s'indignait plus particulièrement de la médiocrité de l'entretien de sa fontaine.

Cette réflexion nous a poussés, quelques membres de SEL, en compagnie de l'intéressée, à analyser l'état de ce site que nous fréquentons régulièrement et que nous ne regardons pas assez avec l'intérêt qu'il mérite.

Alors, il paraît évident qu'une remise en cause de ce « giratoire » s'impose, et qu'une ré appropriation de la place devient nécessaire, au coeur de la Presqu'île.

Si l'on veut regarder le site comme un rond-point aménagé, certes il s'agit d'un spécimen richement doté, avec une fontaine centrale que beaucoup de Services de l'Équipement pourraient nous envier. En outre, côté chaussée, l'Administration n'a pas été timide dans la dépense ; l'automobiliste peut y choisir sa trajectoire, tant l'espace y est généreux pour ce dernier. La surface est tellement étendue, que s'arrêter et stationner y sont même possibles.

Bref, en tant qu'élément de voirie, le giratoire des Jacobins se présente comme un ensemble remarquable, même s'il n'est pas exempt de défauts.

Mais là n'est pas notre intérêt.

En effet, nous voulons regarder les Jacobins comme une place (et même une place de Centre Ville), et, dans ce cas, l'enthousiasme n'est pas au rendez-vous,

bien qu'elle ne manque pas de caractéristiques avantageuses.

Tout d'abord, le cadre mérite quelques remarques.

Notons, en premier lieu, que pas moins de douze rues convergent sur cet espace de taille déjà importante.

Si bien que de nombreux immeubles forment une enveloppe à facettes multiples.

Le long de la rue Président Edouard Herriot, la grande façade qui forme le côté Est montre une architecture assez riche avec force cariatides et colonnes ; on peut regretter, malgré tout que la symétrie et l'ordonnance qu'elle présente ne soient pas respectées au niveau des couleurs de revêtement, ou au travers de l'incohérence de détails comme les caractéristiques des châssis de fenêtres.

Un peu plus au Nord, au coin de la place, la façade de l'hôtel qui fait angle avec la rue Jean de Tourne, conserve les stigmates de la période coloriste vômissante des années 80.

L'immeuble qui forme le côté Nord de la place, d'un style un peu différent, assez massif, montre une certaine unité d'architecture, soulignée et renforcée par le caractère très monolithique de l'établissement commercial formant son rez-de-chaussée. On peut simplement regretter une certaine lourdeur du bandeau de l'auvent qui protège sa devanture.

Les autres côtés de cet espace présentent une certaine diversité de styles couvrant une période de l'ordre d'un siècle.

En particulier, les immeubles qui forment le coin Sud-Ouest présentent quelques

Suite page ci-contre ►



La place des Jacobins :

de belles façades

haussmanniennes,

un petit rond-point

giratoire,

une magnifique fontaine

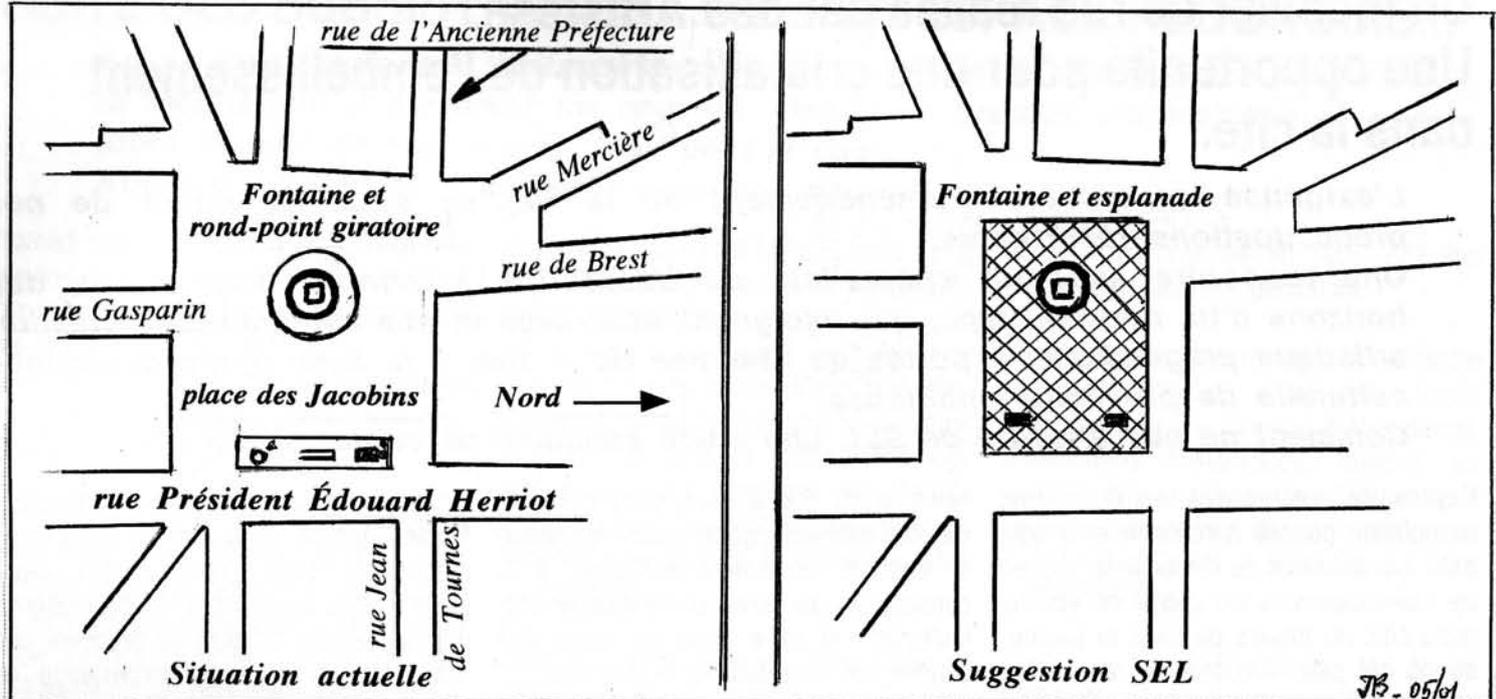
oubliée des services de

nettoisement,

et ...beaucoup de bitume !

Photographe : Jean-Louis PAVY

Suite de la page 2 : << PAS TRÈS GIRONDE LA PLACE DES JACOBINS >>



Place des Jacobins. Comment passer d'une situation "giratoire" à celle d'une esplanade ?

caractéristiques architecturales du milieu du vingtième, qui vieillissent bien.

À l'inverse, le plus récent, qui a été construit dans les années 80 à l'angle de la rue de l'Ancienne Préfecture, ne restera pas une référence à copier...

Les rues qui débouchent suivant des directions diagonales offrent des profondeurs qui donnent des perspectives sur des immeubles plus éloignés, y compris sur des façades borgnes, comme dans la rue Mercière.

Ces percées visuelles méritent une réflexion particulière, moins évidente en ce qui concerne leur relation avec la place.

Comme en d'autres lieux de la cité, l'analyse du cadre ne doit pas s'arrêter à son potentiel diurne. Ses capacités doivent être envisagées en terme de mise en scène nocturne, sous des éclairages adaptés.

Laissons les professionnels s'y intéresser. Nous parions volontiers que la matière en présence permet de garantir un succès de plus, en traitant avec attention cette enveloppe.

D'autant que l'autre atout de cette place est constitué par la fontaine monumentale qui en meuble le centre, et qui ne demande qu'à être mise en valeur.

On peut regretter, aujourd'hui, la dérive dans sa propreté. Un entretien plus régulier s'avère réellement nécessaire, en relation avec la qualité de l'édifice.

Mais entre le cadre que forment les immeubles, rapidement décrit plus haut, et ce monument central remarquable, l'espace intermédiaire offre un visage complètement décalé, qui, comme nous l'avons abordé en premier lieu, satisfait prioritairement des objectifs de circulation et de stationnement des automobiles.

Avec ces surfaces de bitumes et ces alignements de carrosseries, mais également avec un encombrement désastreux de mobilier urbain de mauvaise qualité, en particulier le long de la rue Président Edouard Herriot, le site tourne alors à la médiocrité en terme d'architecture et d'aménagement.

Un coup de balais s'impose !

Ainsi, on se laisse à rêver de la création d'une esplanade de qualité, sur toute la partie centrale de la place, avec un matériau minéral qui se marie avantageusement avec les éléments constituant l'édifice, avec un espace libéré, éloignant la voirie du monument, en limitant l'emprise de cette dernière au juste nécessaire sur le pourtour, permettant la ré appropriation du lieu par les piétons.

Un ré ordonnancement du mobilier urbain viendrait donner quelques lettres de noblesse au site, en intégrant peut-être quelques jardinières adaptées, compatibles avec le style local, plutôt minéral.

Un nouveau lieu de vie, de convivialité et de rencontre, un espace humanisé, s'offrirait au passant, en ce lieu très fréquenté, au coeur de la Presqu'île.

Un nouvel atout pour la séduction lyonnaise...

Alors Citoyens de Lyon, à quand cette révolution à la place des Jacobins ?

L'Équipe des membres de SEL.

PS : En même temps que la remise en cause de la place, ne serait-il pas opportun de s'interroger à nouveau sur le traitement et l'aménagement des rues Émile Zola et de l'Ancienne Préfecture, toutes deux à la fois étroites et fortes d'une animation commerciale soutenue, pour en faire des axes plus clairement dédiés à la circulations piétonne, en relation tant avec Bellecour toute proche, qu'avec les Quais de Saône et le Vieux Lyon qui fait, face, sur la rive droite ?

Un mobilier de rue réalisé par des Artistes... Une opportunité pour une cristallisation de l'embellissement dans la cité.

L'exigence en matière d'aménagement de la rue se situe au coeur de nos préoccupations récurrentes.

Une rencontre avec un spécialiste de décoration intérieure nous ouvre des horizons d'un nouveau type, qui rejoignent nos rêves et nos espoirs : une création artistique pragmatique, à portée de l'homme de la rue, à la base d'une dynamique culturelle de proximité ambitieuse.

Comment ne pas attendre de SEL une envie soudaine de cristallisation ! ?

Depuis de nombreuses années notre association pousse à réfléchir et à agir dans les domaines de l'embellissement et de l'aménagement du cadre de vie de notre cité, au travers de toute la palette de ce qui peut y contribuer, depuis la gestion des grands projets d'urbanisme structurants, jusqu'à la manière d'aborder les détails que nous côtoyons au quotidien.

Ainsi, dans le domaine de la proximité, nous avons abordé et approfondi la question relative au mobilier urbain, avec le souci de le faire participer à l'embellissement, d'une part, mais plus encore à la personnalisation de notre environnement, d'autre part.

Dans cet esprit, nous avons poussé à la création d'une << ligne >> de mobilier, de qualité, et plus spécifiquement lyonnaise. Nous avons souhaité, au travers de cette spécificité, renforcer une image identitaire qui s'écarte de la banalisation et de la standardisation, nationale, voire internationale.

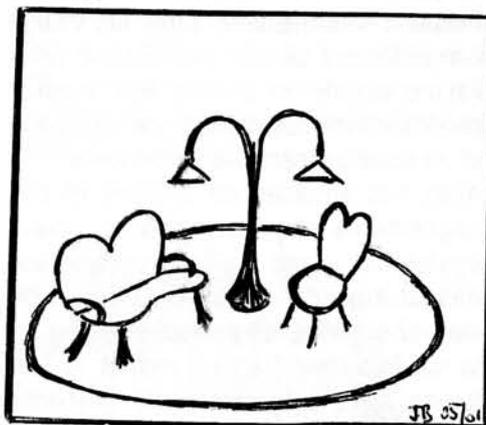
Notre agglomération peut se permettre cette politique, plus exigeante, mais certainement plus payante sous de multiples aspects.

De la même manière, nous avons cherché à faire évoluer l'approche environnementale pour ce qui concerne l'équipement publicitaire qui nous entoure, tant dans la manière de mieux maîtriser les choix d'implantation des supports d'affichage, que dans celle d'exiger la qualité de ces derniers.

(1) Galerie JUSTE À CÔTÉ
44 bis, quai Jajr. 69009 LYON (Vaise)

Nous avons même rêvé, dans ce sens, que ces éléments, gérés avec intelligence et audace, pourraient participer à la constitution de pôles d'embellissement, multiples, et faire ainsi de notre cité comme une << galerie >> de référence.

Au delà de ces réflexions longuement mûries, nous avons rencontré récemment Jean Marc PICHAT, et découvert sa galerie de Vaise (1), cette fois bien réelle. Cet architecte d'intérieur s'est investi dans un pari audacieux, en cherchant, dans le domaine de la décoration intérieure, à promouvoir un mobilier d'artistes.



" Petit salon de rue "
*Un mobilier signé par des artistes
pour nos rues, nos places, nos
quartiers et notre cité...
Une idée utopique ?*

Ainsi propose-t-il, depuis plusieurs années, des éléments de création esthétique totalement originale et pour autant pratiques et fonctionnels ; une visite des lieux permet de vérifier que les deux aspects peuvent s'accorder de façon réaliste et réussie.

Alors après avoir longuement réfléchi à l'aménagement de la rue, et après avoir découvert, avec grand intérêt, cette galerie et les propositions qu'elle présente, il nous semble crédible de proposer une transposition de cette expérience de diffusion de la création artistique, cette fois dans le domaine du mobilier urbain.

Il apparaît possible d'imaginer une ère nouvelle, avec la réalisation d'éléments originaux, supportant une identité non seulement à l'échelle lyonnaise, mais plus encore à l'échelle du quartier, de la place, du carrefour. Ces oeuvres à portée de main, au sens propre comme au sens figuré, en même temps utiles, utilisées et artistiques, pourraient introduire judicieusement une dose de surprise, d'évènement, de poésie, voire d'un peu de folie, dans un environnement matériel qui en manque le plus souvent.

Ces réalisations de mobilier urbain d'artistes permettraient de cristalliser une politique d'embellissement de proximité ambitieuse, favorable à l'émergence d'une image moderne et dynamique, qui vienne renforcer et compléter encore celle qui s'appuie sur les bénéfices de l'héritage.

Nous invitons ceux qui doutent à faire un détour à Vaise, dans la galerie de Jean Marc PICHAT.

Pour notre part, nos convictions nous donnent envie de pousser plus loin l'aventure de la promotion d'un mobilier d'artistes dans notre cité.

Nous invitons ceux qui y croient à nous rejoindre, si le voyage au pays des merveilles les tente...

Jacques BONNARD.

VISITE DES SUBSISTANCES ...OU D'UN ESPACE RECONQUIS...

Au 17^{ème} siècle, les Visitandines trouvant le défilé de Pierre Scize propice à la méditation, y élevèrent un couvent. Depuis le premier empire jusqu'à nos jours, le pain de nos armées y fut pétri et cuit...

Aujourd'hui l'art et la culture y prennent place...

Samedi matin, 31 mars dernier, vingt cinq de nos adhérents répondirent présents à l'invitation qui leur avait été faite de visiter les nouvelles SUBSISTANCES.

Le soleil plutôt avare de ses apparitions en ce début de printemps, s'était invité pour mieux éclairer nos découvertes.

M. Denis EYRAUD, architecte, président de la Renaissance du Vieux-Lyon de 1995 à 1998, et artisan émérite du dossier qui permit l'inscription du centre historique de Lyon << PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ >>, était notre guide.

Un guide très avisé car c'est à lui que la Ville de Lyon confia la mission de sortir de l'état de friche, l'ensemble des édifices dénommé " LES SUBSISTANCES ", récemment inauguré par M. Raymond BARRE, alors maire de Lyon.

À l'instigation de M. Denis TROUXE, son adjoint à la Culture et au Patrimoine, la création artistique sera la nouvelle destination de ces murs qui s'élèvent dans ce singulier paysage.

SITUATION

M. Denis EYRAUD, attira notre attention sur la situation originale des Subsistances. Ces dernières, adossées aux jardins

suspendus du versant du Plateau de la Croix-Rousse, font face à la verdoyante colline de Fourvière.

La présence de l'arête granitique de Fourvière sur le parcours de la Saône, l'obligea à former un méandre qui découpa un passage dans la roche. D'où ces hautes falaises sombres aux reflets orangés, qui surplombent les rives du second fleuve lyonnais et forment le défilé de Pierre Scize.

Jadis, la configuration du défilé facilita la défense de la ville mais aussi le contrôle des marchandises transportées sur la Saône. Au XIII^{ème} siècle, une solide chaîne portée par des pontons amarrés au fond des eaux de la Saône formait barrière de péage. D'où le nom de Sainte Marie des Chaînes donné à ce lieu...

Les travaux confirmèrent la présence d'une occupation gallo-romaine et celle d'une ancienne zone d'activités artisanales.

Son cadre est d'une incomparable beauté et la démarche pour sortir promptement les Subsistances de l'état de friche dans lequel elles étaient tombées, après leur

abandon par l'Armée en 1995, doit être regardée comme très pertinente.

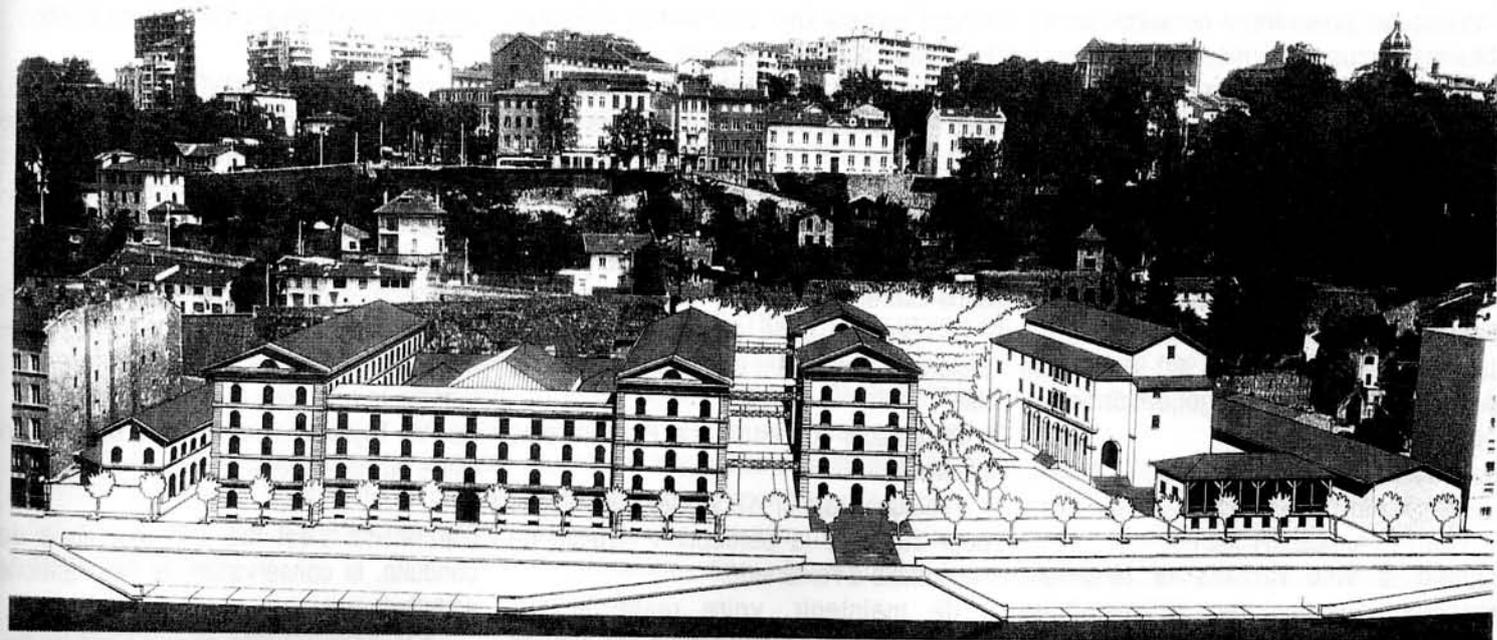
Le paysage est inscrit dans le périmètre de protection de l'ancienne École vétérinaire et du Grenier d'Abondance, monuments historiques, soumis au contrôle de l'Architecte des Bâtiments de France, mais aussi de celui inscrit au << PATRIMOINE MONDIAL DE L'HUMANITÉ >>.

Après ce tour d'horizon, M. Denis EYRAUD, nous entraîna vers l'imposante masse des bâtiments des Subsistances dont les teintes ocre rose et ocre jaune, se mariant avec la couleur des appareillages en pierre des baies et du dallage du parvis, rendent sous le soleil, une ambiance lumineuse de grande douceur.

HISTORIQUE

En 1640, les religieuses de l'ordre de la Visitation, déjà présentes à Fourvière et à Bellecour, disciples de Saint François de Salles, édifièrent, ici, un 3^{ème} couvent. Lyon était alors une grande ville catholique.

Suite page 6 ►



Volet paysager des Subsistances. Agence d'architecture EYRAUD et TRAYNARD. Maître d'ouvrage : Ville de Lyon.

Suite de la page : << VISITE DES SUBSISTANCES...OU D'UN ESPACE RECONQUIS... >>



La façade du couvent des Visitandines (XVIII^{ème} siècle)



L'ancien réfectoire des nonnes après réhabilitation

Ce couvent sera rasé en 1820, après que le premier empire eut acheté en 1805, le tènement pour la construction d'un quartier de cavalerie.

En 1700, la Supérieure, peut-être très attachée aux belles ordonnances architecturales entreprend alors un projet de grande ampleur. Trop important pour les ressources du couvent...Un quart seulement du projet initial sera réalisé et Louis XIV soldera les dettes...

La Révolution chassera définitivement les nonnes de leur couvent.

En 1840, ce dernier devient un site logistique pour l'approvisionnement des armées de la place de Lyon et sera dénommé "La manutention de Sainte Marie des Chaînes".

De 1840 à 1890 seront construits trois moulins qui permettront de subvenir aux besoins accrus des armées de la place de Lyon.

On peut penser que ce site joua un rôle majeur sous le second empire lors des campagnes d'Italie.

Durant la guerre 14-18, dix neuf fours à pain fonctionnèrent en permanence. Le site livrait encore, en 1990-91, du pain à l'armée française engagée dans les opérations du Golfe. Il cessa toute activité en 1995.

LE PROJET

Quand la ville racheta le tènement mesurant 1,6 hectares, il existait de multiples bâtiments d'époques et de fonctions différentes.

Deux groupes dominants apparaissent :
- le bâti du XIX^{ème} présentant une unité grâce à son architecture et sa construction homogène.
- le couvent de belle architecture du XVIII^{ème} siècle.

La Ville de Lyon décida une unification du site et la création d'un centre culturel, tendance très marquée en Europe.

Un grand débat s'engagea sur les orientations du projet.

L'objectif retenu fut de mettre à la disposition de jeunes artistes un lieu de création, avec le souci de mêler les diverses disciplines artistiques : danse, peinture, théâtre, musique, sculpture, photographie, audio-visuel, etc...

Il fallait donc imaginer une nouvelle destination des différents bâtis représentant 22 000 m2 de plancher, jusque-là à usage exclusivement militaire, tout en tenant compte des contraintes imposées par les périmètres des monuments historiques mais aussi des perspectives très précieuses des quais de Saône.

Sur ce site très éclaté, l'Architecte prit le parti de :

- supprimer les bâtiments hétéroclites, sans intérêt architectural ou utilitaire,
- recréer une unité et un cheminement piétonnier permettant une bonne lecture du site,
- de replacer son entrée de manière plus centrale,
- d'abaisser le mur d'enceinte côté Saône pour valoriser la perception visuelle de l'ensemble à l'extérieur,
- de maintenir, voire restaurer les passerelles de service reliant les moulins pour conserver l'authenticité du site.

À chaque bâtiment réhabilité, correspondait, un projet, une utilisation, une architecture différente. Cette diversité, entraîna des difficultés qui en firent, de l'aveu de l'Architecte, le projet le plus compliqué de sa vie.

Parmi les nouvelles destinations prédominantes du bâti conservé on notera :

- la création de logements (studios) pour les artistes dans les cellules du couvent, la création d'un restaurant panoramique dans un édifice à colombages accolé au quai St Vincent et qui sera ouvert au public.
- l'aménagement de huit ateliers de travail, pour les artistes, de 100 m2 chacun.
- création de deux salles de préparation au spectacle avec leurs gradins dans d'anciens entrepôts.

Le site offre peu d'emplacements de stationnement car il n'a pas pas pour vocation la diffusion d'oeuvres au public.

LE COUVENT

Édifié sur trois niveaux qui, au cours de son histoire a connu de nombreuses extensions, transformations dont l'installation de fours de boulangerie.

La partie la plus remarquable, le rez-de-chaussée, comprend trois lignes de voûtes d'arête plein cintre accolées dont l'une abrite un péristyle et les deux autres forment le réfectoire pour les religieuses. Sur les façades s'ouvrent des baies plein cintre ou rectangulaires.

L'architecte s'est fixé ici, pour ligne de conduite, la conservation de l'authenticité architecturale.

Suite page ci-contre ►

Suite de la page 6.

<< VISITE DES SUBSISTANCES...>>

Ainsi, les châssis des baies d'origine ont été conservés ou remplacés, par des copies conformes.

Des dalles de pierre récupérées lors des travaux ont été réemployées pour reconstituer le sol de l'entrée de l'édifice.

Un ascenseur a été installé pour accéder au premier étage où les cellules des Visitandines, s'ouvrant sur un vaste couloir central, ont été transformées en studios pour loger les artistes.

Le second étage, encore en l'état de friche, montre l'importance des travaux réalisés pour permettre à l'ancien couvent de redevenir un lieu de vie.

L'escalier monumental permettant d'accéder aux étages a été conservé et restauré.

LE GRAND CARRÉ ET LES DEUX MOULINS

Construits entre 1840 et 1890, M. Denis EYRAUD fait remarquer que l'unité architecturale des constructions avait été strictement conservée en dépit d'un demi-siècle d'écart entre l'édification du premier et du dernier.

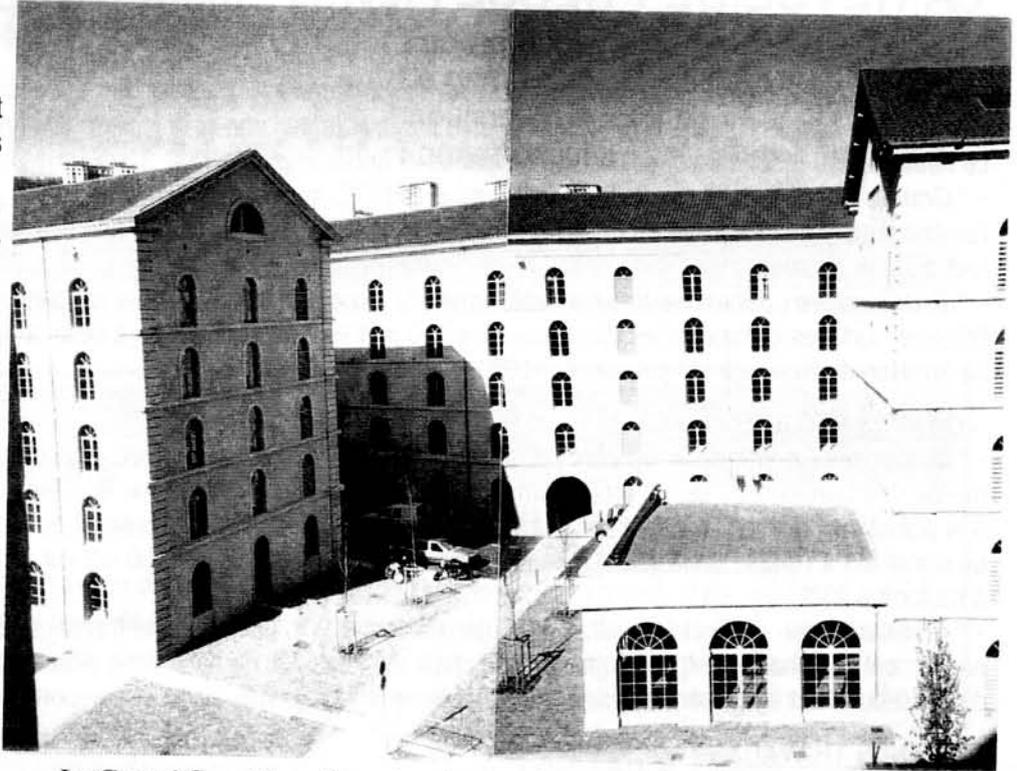
S'élevant sur cinq niveaux au-dessus du rez-de-chaussée, ces édifices dans lesquels étaient entreposés grain et farine, comportent de solides planchers en bois qui ont la particularité d'être supportés par des colonnes en fonte s'encastrant les unes dans les autres à chaque niveau. Les planchers verront les danseurs et acteurs s'entraîner et répéter.

Une magnifique verrière datant de 1870, destinée à l'origine à mettre sous abri les opérations de chargement, déchargement et manutention des stocks entre les différents moulins, a été réhabilitée.

Elle offre un plateau de 1500 m² pour la création et la répétition de spectacles.

Un édifice, ancienne chaufferie de l'un des moulins, celui le plus au centre de l'ensemble, a reçu une architecture style "orangerie" afin de remplir la fonction de pavillon d'accueil. Style obtenu par le percement dans ses façades de larges baies plein cintre.

Documents photographiques SEL.



Le Grand Carré (arrière plan) et les deux moulins (à gauche et à droite).

Ce montage photographique donne un aperçu de l'ampleur massive des édifices construits successivement entre 1840 et 1890.

Les ingénieurs militaires ont strictement conservé l'architecture originale. Les baies de "L'Orangerie" (premier plan) ont été ouvertes pour la création du pavillon d'accueil des nouvelles Subsistances.

L'AVENIR DES SUBSISTANCES

Sur les 22 000 m² de planchers de bâtiments maintenus, seulement 8 000 ont été réhabilités pour 45 millions de francs.

Pour réaliser la totalité du projet il faudra à la ville de Lyon, dégager un budget identique.

Ces chiffres impressionnants, mais aussi l'ampleur massive des édifices des Subsistances ne manquèrent pas de frapper les esprits de nos adhérents et de soulever leurs interrogations. Certains suggérèrent qu'un projet d'une telle importance devait être supporté par le Grand Lyon, voire partagé par la Région et ouvert au plus grand nombre de jeunes artistes...

OU IL EST QUESTION DE L'AVENIR DE L'ANTIQUAILLE.

À la fin de la visite M. Denis EYRAUD, soumis à l'habituel feu roulant de questions auxquelles il se fit un plaisir non dissimulé d'y répondre, s'entendit interroger sur l'avenir de l'Hôpital de l'Antiquaille, dont la fermeture est annoncée.

Il rappela que l'Antiquaille, sur les pentes de Fourvière, était un gisement archéologique.

Il déplora l'état d'abandon des vestiges gallo-romains de notre ville, signe d'une absence de politique en matière archéologique et de suggérer que l'Hôpital pourrait recevoir une école et un dépôt dévolus à l'archéologie.

Une pertinente suggestion à suivre...

Nous félicitons vivement M. Denis EYRAUD et tous ceux qui par leur talent ont permis la brillante réussite de cette reconquête patrimoniale.

Très chaleureusement, nous le remercions pour nous avoir révélé l'architecture et l'histoire des Subsistances, et pour le grand plaisir qui nous fut offert de partager, un instant, sa grande passion pour l'histoire et le patrimoine de notre cité.

Nous remercions aussi M. Klaus HERSCHE, directeur des Subsistances et son assistante, Madame Françoise ROCHELIMAGNE, d'avoir par leur écoute et compréhension, contribué à la réussite de cette visite.

Raymond MOTTE

LA REVUE DE PRESSE (février - mars - avril 2001).

- URBANISME -

- "**L'atelier des Terreaux : un nouveau lieu pour l'architecture**". L'atelier des Terreaux qui ouvre ses portes courant avril vise à sensibiliser le public à l'architecture. Piloté par la Ville de Lyon et la Maison de l'Architecture Rhône-Alpes, ce nouveau lieu proposera expositions, séminaires et débats.....P. 07-03-2001.
- "**Grande Côte : regard sur la ville**". Raymond BARRE, maire de Lyon, a inauguré la première tranche de l'aménagement de la Montée de la Grande Côte. Jardin et Belvédère ont subi une cure de jouvence, tout comme plusieurs immeubles entièrement réhabilités..... P. 13-02-2001.
- "**Tour Lumière : début des travaux cette année**". L'ouvrage fait de verre et de pierre abritera des bureaux, hôtels et surfaces commerciales. Sa hauteur de 140 mètres sera équivalente à celle de la tour du Crédit Lyonnais. La livraison de l'ouvrage est prévue pour 2003.....P. 13-03-2001.

- GRANDS PROJETS -

- "**Musée des Confluences : le choix d'un geste fort**". Réalisé par l'agence autrichienne COOP HIMMELBLAU, le futur musée des Confluences est un projet complexe. Baptisé << Cristal Nuage >>, le nouvel ouvrage qui sera construit à la pointe du Confluent, a plutôt les allures d'un vaisseau spatial prêt à décoller. Les architectes veulent créer un signal fort à l'entrée de la ville. La construction de ce vaste édifice (22 000 m² sur 3 niveaux) devrait débuter à l'automne 2002.P. 07-03-2001.
- "**Chemin de fer de l'est lyonnais : le projet sur les rails**". Le groupe de travail qui a étudié le projet prône notamment l'aménagement d'un tramway périurbain sur l'emprise de cette ligne entre Lyon et la Zone Industrielle de Meyzieu. Il est également souhaité que cette ligne soit prolongée jusqu'à l'aéroport Lyon-Saint ExupéryP. 21-02-2001.

- GRANDS TRAVAUX -

- "**Cité Internationale : la fin des travaux en 2006**". Alors qu'une première tranche de travaux est sur le point d'être terminée, les aménageurs ont d'ores et déjà programmé deux autres phases. La première concerne logements et bureaux; La seconde qui prévoit notamment la construction d'une salle de 3000 places sera pilotée par la nouvelle équipe municipale. Les dernières grues devraient quitter le site en 2006.....P. 07-03-2001.

- PATRIMOINE -

- "**Pour une préservation de l'usine**". Professeur à l'Université Lyon 3, Michel LAFFERRÈRE propose de reconvertir l'ancienne usine Rochet-Schneider en musée de Technologie, ce qui permettrait à cet ouvrage construit rue Feuillat, d'échapper à la démolition..... P. 18-02-2001.
- "**Du château au fort Lamothe : une histoire de cinq siècles**". C'est en 1942 que le fort Lamothe devint la Caserne Sergent Blandan, aujourd'hui au centre de projets de reconversion.....P. 18-02-2000.
- "**Le mystère des statuettes place de la Bourse**". Depuis quelques années, les statuettes en bronze doré, érigées sur les côtés du monument élevé à la mémoire d'Édouard Aynard, ont disparu des jardins de la place de la Bourse. Des Lyonnais s'en sont alors émus, mais le mystère plane toujours autour de leur disparition..... P. 04-03-2001.
- "**Une signalétique pour les traboules**". Il est possible de découvrir au coeur du 1^{er} arrondissement, une signalétique permettant d'emprunter certaines traboules tout en respectant l'ambiance du quartier.....P. 11-03-2001.

- ASSOCIATIONS -

- "**Robin des Villes : un autre regard sur la cité**". << Connaître, partager, transformer le cadre de ville >>, telle est la devise de l'association ROBINS DES VILLES, qui compte soixante dix adhérents. La nouvelle équipe entend poursuivre dans cette droite ligne et envisage de créer un Club de Ville proposant des animations thématiques.....P. 11-04-2001.
- "**Mobilisation pour sauver Bondy**". Devant l'inaction des municipalités successives, la nouvelle ASSOCIATION POUR LA RÉNOVATION DU PALAIS BONDY (plus connu sous le nom de Salle Molière), passe à l'offensive.....P. 17-02-2001.
- "**Urbanisme : un Pôle de compétence pour réfléchir sur la ville**". Né de la volonté de nombreux professionnels de faire connaître la diversité et l'étendue de leurs compétences dans le domaine de l'urbanisme et des sciences de la ville, LE PÔLE DE COMPÉTENCE EN URBANISME DE LYON, présente cette année, plusieurs actions.P. 13-03-2001.

N.D.L.R : la lettre, "P" précédant la date, indique la source de l'information donnée : LE PROGRÈS.

Bernard FOUCHER

SAUVEGARDE & EMBELLISSEMENT DE LYON			Adhérez à :  SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON	COTISATIONS : Membre ADHÉRENT : 150F - Euros : 22,87 Membre BIENFAITEUR ou PERSONNE MORALE : 700F - Euros : 106,71 JEUNE - ÉTUDIANT : 70F - Euros : 10,67
Président Jacques BONNARD 34, rue Marc Sangnier 69300 CALUIRE TEL : 04 78 08 24 23	Secrétaire Général Raymond MOTTE 32, imp. de Grange-Haute 69540 IRIGNY TEL : 04 78 46 07 47	Trésorier Jacqueline SAPIN 16, montée Soeur Vially 69300 CALUIRE TEL : 04 78 23 26 49		